



VACCINATION COVID-19

Informations générales sur la vaccination contre le COVID-19

La vaccination est-elle sûre et efficace ?

En Suisse, tout vaccin doit être autorisé et s'accompagner d'une recommandation. Il doit en plus satisfaire à des critères élevés de sécurité, d'efficacité et de qualité. L'Institut suisse des produits thérapeutiques Swissmedic a soumis les vaccins contre le COVID-19 à des études très précises avant de les autoriser. Sûrs et efficaces, ils ont déjà été administrés à plusieurs dizaines de milliers de personnes lors des essais cliniques. Les vaccins sont également sûrs et efficaces pour les personnes âgées et celles atteintes de maladies chroniques. Depuis qu'ils ont été autorisés, ces vaccins ont été administrés à plusieurs millions de personnes. Aucune particularité relative à des effets secondaires sévères n'a été constatée à ce jour, que ce soit lors des essais ou dans les programmes de vaccination. Les spécialistes continuent de surveiller la sécurité et l'efficacité des vaccins.

De manière générale: Le risque d'effets secondaires sévères résultant de la vaccination est bien plus faible que celui de connaître une évolution grave de la maladie après une infection au coronavirus.

Qui se fera vacciner en premier ?

En Suisse, seront d'abord vaccinées les personnes pour lesquelles le COVID-19 représente un risque particulier, à savoir les personnes de 65 ans et plus ainsi que les adultes atteints de certaines maladies chroniques. Les vaccins étant disponibles en quantité limitée dans un premier temps, les personnes de plus de 75 ans et celles atteintes des maladies chroniques à haut risque de développer une forme sévère du COVID-19 seront les premières à obtenir un rendez-vous pour être vaccinées. Suivront le personnel de santé ainsi que le personnel accompagnant les personnes vulnérables. Puis les personnes en contact étroit seront vaccinées, à savoir celles vivant dans le même ménage que des personnes vulnérables ou qui s'en occupent.

Où et quand puis-je me faire vacciner ?

La Confédération a élaboré une stratégie de vaccination ainsi que des recommandations. La vaccination relève des cantons. Informez-vous sur le site Internet ou l'infoline de votre canton

(www.ofsp-coronavirus.ch/cantons) ou auprès de votre médecin ou de votre pharmacien pour savoir quels groupes de personnes peuvent se faire vacciner actuellement, et dans quels lieux.

Qui ne devrait pas se faire vacciner ?

La vaccination contre le COVID-19 n'est pas recommandée aux :

- personnes ayant une allergie sévère confirmée à un des composants des vaccins, notamment au polyéthylène glycol (PEG).
- enfants et adolescents de moins de 16 ans ; les données disponibles sur la vaccination sont insuffisantes pour cette tranche d'âge.

Les données disponibles sur la vaccination pendant la grossesse sont encore insuffisantes. Nous ne recommandons pas, à l'heure actuelle, une vaccination généralisée pour les femmes enceintes. En cas de maladie chronique spécifique à haut risque de développer une forme grave de COVID-19, une vaccination peut toutefois s'avérer utile. Si vous êtes enceinte et atteinte d'une maladie chronique, parlez-en avec votre médecin.

Attention: Vous avez une forte fièvre ? Vous êtes malade ou ne vous sentez pas bien ? Reportez alors le rendez-vous fixé pour le vaccin. Vous attendez le résultat de votre test COVID-19 ? Vous vous trouvez en isolement ou en quarantaine ? Ne vous faites pas vacciner maintenant et rattrapez la vaccination dès que possible.

Comment se déroule la vaccination ?

Le vaccin est administré au moyen d'une piqûre dans le haut du bras.

Combien de fois dois-je me faire vacciner ?

Deux. Vous pouvez faire la seconde environ quatre semaines après la première.

Important: Les deux injections sont nécessaires pour garantir une protection optimale.

Quelle protection la vaccination m'offre-t-elle ?

Votre corps développe une protection contre le COVID-19. La protection est atteinte entre une et deux semaines après la seconde injection. Le vaccin renforce votre

VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER:



système immunitaire et le prépare à combattre le virus. Il y a alors très peu de risque que vous attrapiez le COVID-19.

Important : Il n'existe pas de protection totale. Certaines personnes pourront tomber malades malgré la vaccination. Cette dernière augmentera toutefois leurs chances de ne pas connaître d'évolution sévère de la maladie. Vous trouverez des informations détaillées concernant la vaccination à cette adresse : www.ofsp-coronavirus.ch/mrna

Combien de temps la vaccination me protège-t-elle ?

On ne le sait pas encore précisément. Pour l'instant, les spécialistes étudient la durée de la protection offerte par la vaccination. Il est possible qu'une autre vaccination soit encore nécessaire ultérieurement.

Puis-je attraper le COVID-19 en me faisant vacciner ?

Non. Vous ne pouvez pas attraper le COVID-19 en vous faisant vacciner. Les vaccins ne contiennent pas de coronavirus.

À noter : Continuez de suivre les règles d'hygiène et de conduite avant et après chaque vaccination.

Dois-je me faire vacciner si j'ai eu le COVID-19 ?

La vaccination est également utile si vous avez déjà eu le COVID-19. Durant les semaines qui suivent la maladie vous êtes protégé contre une nouvelle infection. La vaccination est recommandée à partir de trois mois suivant l'infection.

Y a-t-il des effets secondaires ?

Toute vaccination peut avoir des effets secondaires. Le plus souvent, ils sont légers et passent rapidement. Les effets secondaires sévères sont très rares. Certaines personnes peuvent, par exemple, développer une forte réaction allergique immédiatement après l'injection. Cela mis à part, aucune particularité relative à des effets secondaires sévères n'a été constatée à ce jour. On pourrait s'attendre à de tels effets secondaires dans les quelques mois suivant la vaccination. Des spécialistes observent attentivement d'éventuels indices.

Quels effets secondaires sont possibles ?

- des réactions à l'endroit de la vaccination (point d'injection), telles que douleur, rougeur et gonflement
- des maux de tête
- de la fatigue

- des douleurs musculaires et articulaires
- des symptômes généraux, tels que des frissons, une sensation de fièvre ou une légère fièvre

Ces effets secondaires surviennent souvent après une vaccination. Ils montrent que le corps développe une protection contre la maladie. Sous une forme légère, c'est donc un bon signe. Une réaction allergique peut provoquer, immédiatement après la vaccination, un important gonflement, une rougeur, des démangeaisons ou des difficultés à respirer. Si ces symptômes apparaissent, contactez immédiatement votre médecin.

Combien de temps peuvent durer les effets secondaires ?

En général, ils disparaissent après quelques jours. En avez-vous encore après une semaine ? Empirent-ils ? Ou vous faites-vous du souci ? Alors, parlez-en à votre médecin.

Que dois-je faire après la vaccination ?

Vous avez reçu la première dose. Prenez directement rendez-vous pour la deuxième, environ quatre semaines plus tard.

Et n'oubliez pas : Continuez à respecter les règles d'hygiène et de conduite.

Je suis vacciné. Puis-je infecter d'autres personnes avec le coronavirus ?

Le vaccin vous protège contre le COVID-19, mais on ne sait pas encore s'il empêche la transmission du virus. Il est donc possible que vous infectiez d'autres personnes malgré la vaccination et sans avoir de symptômes. Par conséquent, continuez de respecter les règles d'hygiène et de conduite.

Qui paie la vaccination ?

La vaccination est gratuite pour vous. La caisse-maladie en paie une partie. La Confédération et les cantons assument le reste.

La vaccination est-elle facultative ?

Oui. En Suisse, la vaccination est une démarche volontaire : aucune obligation n'est prévue.

Où puis-je trouver d'autres informations ?

Vous trouverez d'autres informations sur la vaccination contre le COVID-19 sur le site Internet de l'OFSP : www.ofsp-coronavirus.ch/vaccination Ou demandez à votre médecin, ou à la pharmacie.

